

Charte d'accueil de l'étudiant et de la famille

Vous allez séjourner en famille d'accueil pendant votre séjour à Caen.

Etre accueilli dans une famille française ne signifie pas pour autant que l'on soit totalement libre de s'y comporter comme chez soi.

Comme partout, lorsque l'on séjourne à l'étranger, il faut faire preuve de flexibilité et de réserve et s'adapter au rythme de la maison. N'oubliez ainsi pas de dialoguer et de poser des questions. Les discordes sont souvent dues à un manque de communication ou à une mauvaise interprétation. Même si tout n'est pas parfait, essayez de mettre au maximum à profit votre séjour à Caen dans votre famille d'accueil.

Cette charte conjointe repose sur des principes de tolérance réciproques et de respect de l'autre. Elle permet à l'étudiant de vivre une immersion totale en France et à la famille de profiter d'une relation enrichissante.

Charte de la famille :

- **La famille** reçoit chaleureusement l'étudiant dans son foyer. Elle respecte l'intimité de l'étudiant et s'efforce de laisser l'accès aux pièces communes en fonction des horaires de chacun. Elle offre le repas le premier soir quelque soit l'option choisie et facilite la vie quotidienne de l'étudiant en étant à l'écoute de ses interrogations. Elle donne une image positive de l'accueil en France.
- **La famille** vient chercher l'étudiant à la gare ou à l'endroit prévu par l'université si c'est un accueil groupé. Elle prévoit, à l'arrivée de l'étudiant, une brève orientation du quartier pour montrer entre autres le chemin vers le tram et le bus le plus proche pour accéder au centre-ville et à l'université.
- **La famille** doit être disponible pour des conversations en français si l'étudiant le souhaite. Elle assure pour les courts séjours des accompagnements matinaux ou tardifs.
- **La famille** doit considérer l'étudiant comme un membre de sa famille et l'inviter, même si l'étudiant refuse, à des événements spéciaux (mariages, fête de familles...).
- **La famille** respectera les croyances et habitudes alimentaires de l'étudiant. Elle tiendra compte des allergies et autres conditions médicales.
- **La famille** doit prendre l'engagement, sauf exception, de ne pas s'absenter pendant le séjour de son étudiant. Si besoin, elle doit trouver une solution de remplacement en accord entre l'étudiant et en informer l'association et l'université.
- La famille prévient l'université si elle héberge un autre étudiant ; ceci pour éviter les accueils d'étudiants de même nationalité.

Un hébergement en famille ce n'est pas seulement une chambre ou un lit, c'est un lieu d'échange et de convivialité.

Choix de l'option et paiement

Il est préférable de choisir, dès le départ, l'option qui vous conviendra le mieux, car un changement en cours de séjour impliquera des démarches administratives supplémentaires. Il faut aussi savoir que certaines familles n'acceptent pas toutes les options d'hébergement et que vous ne pourrez parfois pas prendre de repas avec elles si ces derniers n'ont pas été prévus avant votre arrivée.

Tous les étudiants, qu'ils soient de groupes ou individuels règlent leur séjour, à l'avance, par virement bancaire auprès de leur université ou du carré international.

Les repas compris dans une option sont dus forfaitairement et ne pourront donc faire l'objet de remboursements en cas d'absence de votre part. Ils pourront éventuellement être pris à un autre moment si vous prévenez la famille à l'avance.

Les familles acceptent, en général, de laisser l'étudiant cuisiner et utiliser une partie du réfrigérateur. Vous en discutez ensemble pour définir l'utilisation. L'étudiant s'engage toutefois à cuisiner ses ingrédients et à ne pas se servir dans les produits de la famille. Il laisse la cuisine propre et range la vaisselle qu'il a utilisé. Les repas devront être rapides et simples ceci afin de ne pas monopoliser la cuisine trop longtemps. Les heures d'utilisation de la cuisine devront être négociées avec la famille. Les déjeuners seront pris à l'extérieur, le plus simple et moins cher étant le restaurant universitaire.

Si vous avez choisi une formule « hébergement avec repas », il est préférable de les prendre régulièrement avec la famille. Vous devez respecter les heures de repas que vous avez fixées avec la famille. Si vous devez rentrer tard, pensez à prévenir votre famille par téléphone. S'il s'agit d'un retard prévu, vous pouvez sans doute convenir d'un repas froid ou d'un autre arrangement.

1. Option chambre et petit-déjeuner

Cette formule convient parfaitement à ceux qui recherchent de l'indépendance tout en profitant d'un accueil sympathique.

Le petit-déjeuner est pris, tous les jours et est composé d'une boisson chaude (café, thé ou chocolat) et/ou froide (jus de fruits) accompagné de pain ou biscottes, beurre et confitures, fruits, céréales ou de viennoiseries (croissants, pains au chocolat...généralement le week-end). Les demandes spécifiques qui n'entrent pas dans les habitudes de la famille ne seront pas satisfaites et devront être achetées par les étudiants (produits sans gluten, bio...).

Le petit-déjeuner, surtout sur des accueils longs, ne pourra peut-être pas être pris tous les jours en famille. La famille se doit toutefois de fournir de quoi le préparer. Discutez de l'heure la plus favorable pour la prise du petit-déjeuner avec votre famille en fonction des horaires et des emplois du temps de chacun.

Si vous souhaitez prendre quelques diners avec votre famille, prévenez-la à l'avance. Le repas vous sera facturé 6€, à régler directement à la famille. Les finances étant toujours un point délicat, merci de régler vos dettes au fur et à mesure ou de convenir d'un système de calcul des repas avec votre famille (calendrier à cocher, paiement au jour le jour, au mois...).

2. Options 3 et 5 repas/semaine

Il est prévu que vous preniez tous les jours, dans votre famille, le petit-déjeuner et 3 ou 5 dîners/semaine (selon l'option choisie). Ces diners peuvent être pris dans la semaine et éventuellement le week-end. Se mettre d'accord avec la famille sur les jours de prises de repas.

Le dîner sera équilibré et comprend, en général, une entrée, un plat principal (viande, poisson ou œuf avec légumes ou féculents), du fromage et/ou un dessert (fruit ou entremets). De plus en plus de familles ne proposent pas systématiquement d'entrées, souvent réservées aux repas du week-end où l'on est moins pressé.

3. La pension complète

Le petit-déjeuner et le dîner sont prévus tous les jours ainsi que les déjeuners du week-end.

Cette option n'est possible que sur demande spécifique.

NB : Les montants des hébergements en familles sont calculés sans les repas durant les vacances scolaires. Nous estimons en effet, que les étudiants voyagent pendant cette période et déduisons d'office les repas.

4. Les étudiants inscrits par une université partenaire

Certains étudiants faisant partie d'une université partenaire recevront une bourse qui leur permettra de prendre leurs repas du midi et du soir (s'ils ne sont pas hébergés en demi-pension) dans les restaurants universitaires, de prendre des repas en famille ou d'acheter leurs repas dans les supermarchés.

Règles de vie en famille

Avant son arrivée, l'étudiant prendra contact, par email, avec sa famille pour se présenter.

L'étudiant s'engage à respecter le rythme, les usages et habitudes et l'intimité de la famille. Il fait des efforts pour s'adapter.

→ Chambre

La famille offrira une chambre individuelle propre et confortable (avec une table de travail, lit, des rangements pour les vêtements) que l'étudiant pourra s'approprier facilement. Votre chambre est votre domaine et vous en êtes responsable. Votre hôte se réserve toutefois le droit d'y pénétrer pour vérifier, par exemple, qu'en votre absence, les fenêtres ne sont pas restées ouvertes ni la lumière allumée. Ne pas oublier de baisser le chauffage (électrique) en quittant la chambre et d'aérer chaque jour.

L'étudiant n'y stocke pas de nourriture et demande à la famille à quel endroit il peut les ranger (réfrigérateur ou placard).

→ Charges

Les charges sont comprises dans votre loyer. Sachez toutefois que l'énergie et l'eau coûtent cher en France ; nous comptons donc sur vous pour adopter un comportement responsable.

→ Ménage

Le ménage sera assuré par la famille, une fois par semaine. Renseignez-vous et rangez votre chambre pour en faciliter l'accès-

L'étudiant prend le plus grand soin de sa chambre et des pièces communes et s'assure de laisser la cuisine, la salle de bains et les WC propres après utilisation.

→ Linge

Vous pourrez accéder, une fois par semaine, à la machine à laver de la famille. Vous pourrez également demander l'accès au fer à repasser. Si la famille ne possède pas de sèche-linge, le linge humide doit être suspendu dans un endroit prévu à cet effet.

Les draps sont changés tous les quinze jours et les serviettes toutes les semaines. Renseignez-vous sur le jour où les draps sont lavés et préparez votre linge afin que la famille n'ait plus qu'à le récupérer.

Certaines familles acceptent ou choisissent de laver elles-mêmes le linge des étudiants (voir avec votre famille). Le linge de maison prêté par votre famille d'accueil ne doit pas être sorti du domicile.

→ Bruit

Pour éviter de faire du bruit, pensez à mettre des chaussons. Par ailleurs, il est habituel en France de ne plus faire de bruit à partir de 22h. Evitez par exemple d'utiliser la douche ou le sèche-cheveux lorsque vous rentrez tard le soir.

→ Visites

Votre chambre ou les pièces communes de la maison ne sont pas des lieux de réunion entre amis. Les visites doivent rester modérées et se pratiquer uniquement avec l'autorisation de votre famille d'accueil.

→ Salle de bain

Vous pourrez définir avec votre famille des créneaux d'utilisation de la salle de bain. Pensez notamment à ne pas rester trop longtemps sous la douche pour laisser de l'eau chaude à tout le monde.

→ Téléphone

Il est fortement recommandé à l'étudiant d'avoir un téléphone portable. Il utilisera soit le sien ou prendra un téléphone avec forfait en France, Indispensable pour joindre sa famille et être joint par celle-ci.

L'utilisation du téléphone fixe de la famille doit se faire en accord avec elle. Si vous devez recevoir des communications, évitez de le faire entre 22h et 8h (attention au décalage horaire). Rappelez-vous que ce n'est pas votre téléphone et soyez donc bref lorsque vous recevez des communications.

Sauf autorisation de la famille, vous devrez appeler vos correspondants à partir de votre ordinateur ou de votre portable.

Attention ! Les numéros de téléphone des familles (ainsi que les adresses) ne doivent pas être communiqués à des inconnus.

Internet & ordinateur

Les familles possèdent une connexion internet. Vous devrez voir avec eux pour ses modalités d'utilisation (branchement, téléchargement)

Le cas échéant, vous pourrez vous connecter en wifi à l'université en utilisant votre Etup@ss.

Essayez de ne pas passer trop de temps sur Skype. Vous êtes en France, profitez-en ! les conversations bruyantes après 23h sont à éviter.

Assurance

Chaque étudiant devra avoir une assurance avec responsabilité civile. Cette assurance est obligatoire. Elle est différente d'une assurance médicale .Elle permet de couvrir tous les accidents que l'étudiant pourrait causer pendant le séjour dans la famille (dégâts grave, inondation, incendie, casse,...). Cette assurance est sollicitée lors de l'inscription à l'université, souvent à l'occasion de l'ouverture d'un compte bancaire.

Clés

La famille remet des clés à l'étudiant à son arrivée. Attention, la perte de clés engendre un cout qui peut être élevé et qui sera à votre charge. Pensez à rendre les clés en partant.

Sécurité

Il est nécessaire de respecter certaines règles de bons sens. Prenez un taxi si vous rentrez tard le soir ou marchez à plusieurs. Si vous avez voyagé avec des espèces, placez les à la banque dès l'ouverture de votre compte bancaire. Pensez à faire des photocopies et scans de vos papiers d'identité. Prenez les photocopies lorsque vous sortez et laissez vos documents dans votre famille.

Religion & politique

Votre famille peut avoir des opinions politiques et des croyances religieuses différentes des vôtres. Il est donc important de rester tolérant et respectueux à tout moment.

Tabac & alcool

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer à l'intérieur des lieux d'habitation – sauf avis contraire de la famille. La consommation d'alcool est tolérée, lors des repas, pour les étudiants majeurs mais doit se faire avec modération.

Drogues : la consommation de drogues, quelles qu'elles soient, est illégale en France. Leur usage au domicile de votre famille d'accueil fera l'objet d'un renvoi immédiat du domicile.

Durée du séjour et conditions de départ

Vous avez choisi de vivre en famille pour une durée déterminée. Si vous devez prolonger ou raccourcir votre séjour, vous devez en référer à la personne en charge des familles d'accueil (intl.hebergement.famille@unicaen.fr) qui en discutera des modalités avec votre famille.

Vous rencontrez des difficultés avec votre famille, vous devez dans un premier temps, et dans la mesure du possible, en parler directement avec votre famille. Si le problème ou le malaise persiste, prévenez l'université dans les meilleurs délais. L'étudiant sera entendu et aura la possibilité de demander à changer de famille dans les meilleurs délais. L'université contactera alors la famille pour en discuter et une décision commune sera alors prise en commun accord entre l'étudiant (et le partenaire étranger), l'université et l'association des familles d'accueil (acau).

Le remboursement de l'hébergement ne sera pas automatique et sera examiné au cas par cas. Les familles sont dédommagées du mois en cours – sauf faute de la famille – et les déménagements se feront donc en priorité en fin de mois.

Qualité des familles /Evaluation de votre séjour

Toutes nos familles sont membres de l'association ACAU (Association Caennaise d'Accueil Universitaire). Elles ont toutes été visitées et ont un sens du service et de l'accueil. Elles se cooptent entre elles, signe de qualité.

Vous recevrez juste avant votre départ, un questionnaire d'évaluation à compléter et à nous retourner. Il est très important de le compléter car c'est pour nous le seul moyen d'avoir un retour sur les accueils.